(le possédé) au plancher de l'église, les pieds les premiers et la tête en bas. Aussitôt son corps devint raide, et comme s'il eût été impotent de tous ses membres, il fut traîné du milieu de l'église à une colonne et là, les pieds joints et le dos collé à la colonne, sans s'aider de ses mains, il fut transporté en un clin d'œil au plancher, comme un poids qui serait attiré d'en haut avec violence, sans qu'il parût qu'il agit. Suspendu au plancher, les pieds collés, et la tête en bas ; ... je le tins plus d'une demi-heure en l'air, et n'ayant pas eu assez de constance pour l'y tenir plus longtemps, tant j'étais effrayé moi-même de ce que je voyais, je lui ordonnai de le rendre à mes pieds sans lui faire de mal... Il me le rejeta sur-le-champ comme un paquet de linge sale sans l'incommoder. » De ce fait, s'il est exact, — à la critique historique d'en décider — aucune cause *naturelle* ne pourra donner l'explication. A supposer même que la lévitation soit naturellement *possible*, dans le cas présent cette explication naturelle ne peut jouer. Ni le missionnaire au commandement de qui le patient obéissait, ni le patient qui exécutait les ordres, seules causes naturelles possibles ne peuvent être invoquées. Aucun homme, s'il n'est doué d'une puissance dépassant les forces *ordinaires* de la nature humaine, ne peut réaliser ce prodige. Le jeu de ces forces *extraordinaires* doit, non être supposé, mais *prouvé*.

En y reconnaissant la patte du démon, on ne suppose pas *gratuitement* la présence d'une force préternaturelle. Un fait certain établi, s'il est inexplicable *naturellement*, même en faisant appel à une puissance *extraordinaire*, force est de se tourner, pour expliquer le fait, qui n'existe pas sans cause, vers une *cause préternaturelle*. L'existence de cette cause n'est pas supposée, elle est rigoureusement établie. Cette preuve n'est pas affaire du savant, mais du métaphysicien et du théologien. Le savant ne peut la rejeter, au nom de la science, qui n'a pas à en connaître, il doit passer la main au métaphysicien ou au théologien. Ceux-ci, armés des lumières propres de leur science, savent qu'au-dessus de l'homme, il existe un autre être, Dieu, dont le pouvoir dépasse les puissances de toute nature créée ou créable. Le théologien, au surplus, grâce à la révélation, sait qu'au-dessus de l'homme, mais en dessous de Dieu, existent des créatures purement spirituelles, les anges et les démons. Ils ont pouvoir sur les corps ; leur intelligence est plus pénétrante que celle de l'homme ; non liés à l'espace, ils peuvent se transporter instantanément à des endroits très distants les uns des autres. Les seules limites à leur savoir sont la connaissance des événements